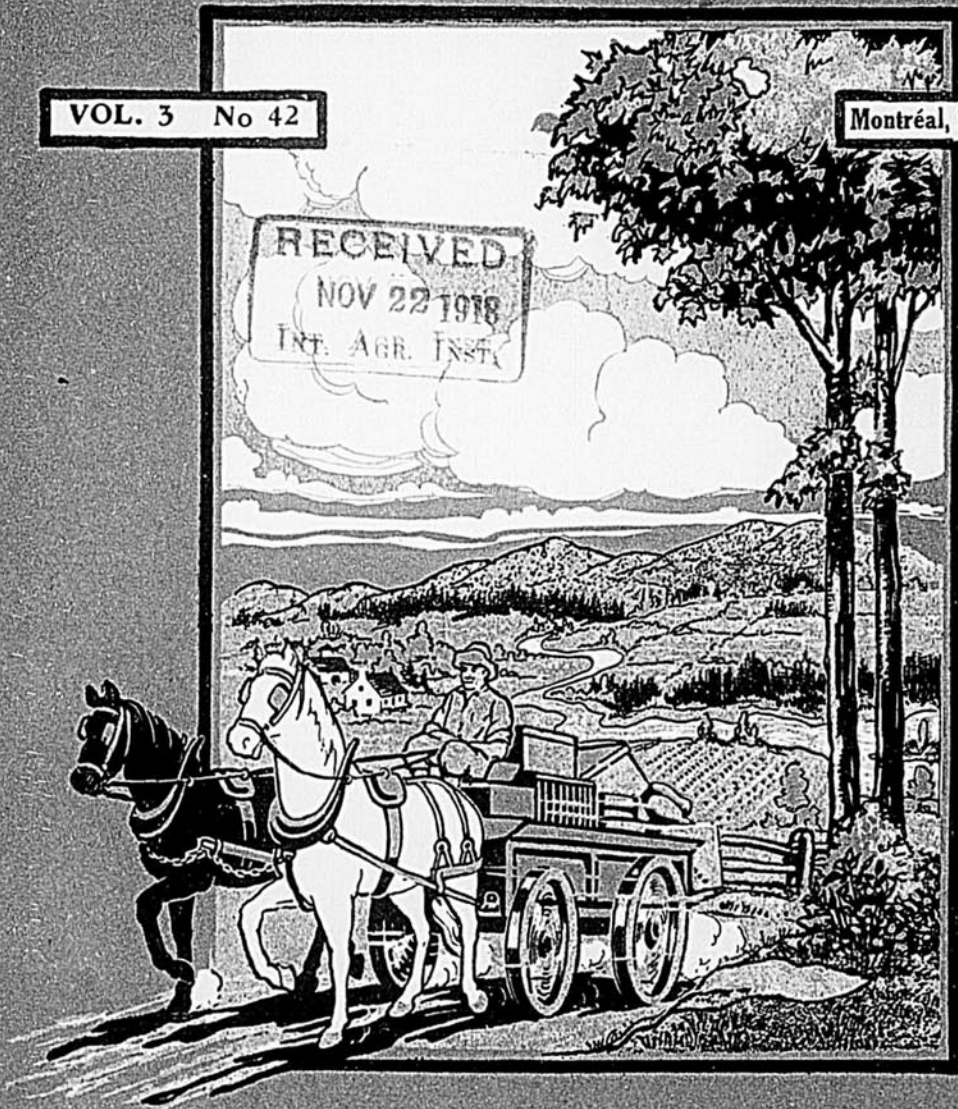


# Le Bulletin des Agriculteurs

VOL. 3 No 42

Montréal, 16 Nov. 1918



## Journal Hebdomadaire

CONSACRÉ A L'AVANCEMENT de la COOPÉRATION AGRICOLE  
ET DE L'AGRICULTURE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.



# DES CONSEILS OPPORTUNS

“ Il a toujours été vrai que les bêtes les mieux préparées,  
“ conformes aux exigences du marché, accaparent les prix les  
“ plus rémunérateurs ; cependant cette vérité n'a jamais été  
“ plus évidente qu'à l'heure actuelle.

“ **En conséquence, voici quelques conseils** que, dans leur  
“ propre intérêt aussi bien que pour le bon renom de notre  
“ province, nous croyons devoir donner aux cultivateurs :

1. “ Engraisser à point les animaux destinés à la boucherie ;
2. “ Ne vendre que des porcs pesant 150 livres au moins,  
“ et au plus 250. Les exportateurs paieront  $1\frac{1}{2}$  sou à 2 sous  
“ plus cher la livre que pour les animaux plus lourds ou plus  
“ légers.
3. “ Ne mettre sur le marché que les bœufs qui ont atteint  
“ 500 livres ;
4. “ Se tenir au courant des prix et exigences du marché.

“ Il serait superflu de dire que les cultivateurs qui suivront  
“ ces conseils y trouveront leur avantage. Tous doivent égale-  
“ ment tenir à honneur que Québec ne soit pas devancé de ce  
“ côté par les autres provinces du Dominion

“ D'ailleurs, la récolte est abondante, sachons en profiter.  
“ N'allons pas risquer de voir se fermer pour nous les portes d'un  
“ marché énorme et qui paie très cher les bons produits.

Honorable J. E. CARON,

Ministre de l'Agriculture.

# "LE BULLETIN DES AGRICULTEURS"

ORGANE DE

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec  
et des sociétés coopératives agricoles affiliées.

Journal hebdomadaire entièrement consacré à l'avancement de la coopération  
agricole et de l'agriculture dans la province de Québec.

REVUE DU MARCHÉ — COOPERATION — CULTURE PRATIQUE —  
ELEVAGE — INDUSTRIE LAITIERE — AVICULTURE —  
APICULTURE — ACTUALITES AGRICOLES

DIRECTION ET ADMINISTRATION: 63, rue William, MONTREAL

Adresser toute correspondance au " Directeur du Bulletin "

## ABONNEMENT

Sociétaires de la Coopérative des Fromagers et des coopératives agricoles affiliées .... \$0.50 par an.  
Non Sociétaires ..... 1.50 " "

## TARIF DES ANNONCES :

Pour  $\frac{1}{4}$ ,  $\frac{1}{2}$  ou 1 page : demander conditions au "Directeur". Pour petites annonces: 50c pour chaque  
insertion de 25 mots ou moins; 1 cent par mot additionnel.

Toute annonce sujette à l'approbation du "Directeur".

Vol. 3

Montréal, le 16 Novembre 1918

No 42

## SOMMAIRE

|  | PAGES |
|--|-------|
| Marché .....   | 2-3   |
| Editorial— <i>Comment sauver la situation</i> , AUG. TRUDEL .....  | 4     |
| La formation d'un capital agricole— <i>L'obligation stricte des sociétaires</i> ,<br>COOPERATEUR... ..   | 5     |
| Aviculture— <i>Ce que fait la Coopérative des Fromagers pour l'amélioration de<br/>nos races de volailles dans la province de Québec</i> , RAOUL DUMAINE.. | 6     |
| Le commerce des animaux vivants — <i>Perspectives d'avenir — Conseils oppor-<br/>tuns</i> , ELEVEUR .....  | 7     |
| Elevage du mouton— <i>Le Leicester</i> , JOSEPH PASQUET .....  | 8     |
| Activités féminines rurales— <i>"Mes loisirs"</i><br>Madame ALPHONSE DESILETS....  | 9     |
| Propos et Commentaires—A. LETOURNEAU .....   | 10    |
| Chronique Agricole— <i>Un plaidoyer pour quelques petits amis du cultivateur</i> ,<br>A. LETOURNEAU .....  | 11    |
| Pour nos soldats— <i>Rapport complet et détail</i> .....   | 12-13 |
| Notes, etc. ....   | 14    |
| Annnonce de la Coopérative des Fromagers.. ..  | 15    |

# LE MARCHÉ

Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec. Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant la semaine finissant à la date que porte le Bulletin.

## Semaine du 16 Novembre

### BEURRE

|           |      |
|-----------|------|
| No 1..... | 46½c |
| No 2..... | 46c  |
| No 3..... | 45c  |

Ce sont les prix payés par la Commission, qui resteront les mêmes durant tout le temps de la requisition.

### FROMAGE

|                  |      |
|------------------|------|
| Blanc No 1.....  | 24¾c |
| " No 2.....      | 24¾c |
| " No 3.....      | 23¾c |
| Coloré No 1..... | 24¾c |
| " No 2.....      | 24¾c |
| " No 3.....      | 23¾c |

Aucun changement dans les prix du fromage. Ils paraissent devoir rester les mêmes pour la fin de la saison.

### OEUFs

|                        |     |
|------------------------|-----|
| Strictement frais..... | 65c |
| "Petits frais".....    | 60c |
| No 1.....              | 52c |

Marché ferme. Les œufs frais sont rares.

### SIROP D'ERABLE

En canistres de ½ ou 1 gallon impérial:

|           |        |
|-----------|--------|
| No 1..... | \$1.95 |
| No 2..... | \$1.85 |
| No 3..... | \$1.75 |

En canistres ou barils de 5 gallons ou plus:

|           |        |
|-----------|--------|
| No 1..... | \$1.75 |
| No 2..... | 1.65   |
| No 3..... | 1.55   |

### SUCRE D'ERABLE

|           |      |
|-----------|------|
| No 1..... | 24½c |
| No 2..... | 24c  |
| No 3..... | 23c  |

Marché très ferme.

### MIEL

Miel extrait:—

|                             |      |
|-----------------------------|------|
| Blanc No 1.....             | 24½c |
| " No 2 (ou ambré No 1)..... | 23½c |
| " No 3 (ou ambré No 2)..... | 22½c |

|                |     |
|----------------|-----|
| Brun No 1..... | 21c |
| " No 2.....    | 20c |
| " No 3.....    | 19c |

Marché à la baisse.

### FEVES

|                                      |               |
|--------------------------------------|---------------|
| Blanches No 1 (triées à la main).... | 10c la livre. |
| " No 2.....                          | 9c la livre   |
| " No 3.....                          | 7½c la livre. |
| Jaunes et autres variétés No 1....   | 8½c la livre. |
| " " " No 2.....                      | 8c la livre.  |
| " " " No 3.....                      | 7c la livre   |

Marché à la baisse.

### LAINES

|                     |               |
|---------------------|---------------|
| Lavée No 1.....     | 95c la livre. |
| " No 2.....         | 94c la livre  |
| " No 3.....         | 92c la livre. |
| Non lavée No 1..... | 65c la livre  |
| " No 2.....         | 64c la livre. |
| " No 3.....         | 62c la livre. |

Marché à la baisse.

### VOLAILLES VIVANTES

|                      |     |
|----------------------|-----|
| Poules No 1.....     | 22c |
| " No 2.....          | 19c |
| " No 3.....          | 17c |
| Poulets "choix"..... | 25c |
| Poulets No 1.....    | 23c |
| " No 2.....          | 21c |
| " No 3.....          | 18c |

Marché à la baisse.

### VOLAILLES ABATTUES

#### POULETS

|                  |     |
|------------------|-----|
| Extra choix..... | 39c |
| Choix.....       | 37c |
| No 1.....        | 34c |
| No 2.....        | 31c |
| No 3.....        | 28c |
| Rebuts.....      | 21c |

#### POULES

|             |     |
|-------------|-----|
| No 1.....   | 32c |
| No 2.....   | 30c |
| No 3.....   | 27c |
| Rebuts..... | 25c |
| Coqs.....   | 17c |

#### DINDES

|           |     |
|-----------|-----|
| No 1..... | 31c |
| No 2..... | 29c |
| No 3..... | 27c |

#### OIES

|           |     |
|-----------|-----|
| No 1..... | 26c |
| No 2..... | 24c |
| No 3..... | 23c |

Marché à la baisse.

# LE MARCHÉ

Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec.  
Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant la semaine finissant à la date que porte le Bulletin.

## PIGEONS VIVANTS

Le couple ..... 35c

## LAPINS VIVANTS

Lapins ..... \$1.00 à \$1.50 le couple

## VEAUX ENGRAISSÉS AU LAIT

No 1 ..... 21½c  
No 2 ..... 19½c  
No 3 ..... 18c  
No 4 ..... 16c

Marché ferme.

## JEUNES PORCS ABATTUS

de 100 à 200 lbs. : No 1 ..... 21½c  
" " " No 2 ..... 20½c  
En-dessous de 100 lbs. : 24 par lb. de moins.

## AGNEAUX ABATTUS

Agneaux No 1 ..... 23c  
" No 2 ..... 21½c  
" No 3 ..... 20c  
" No 4 ..... 18c

Marché à la baisse.

Moutons No 1 ..... 19c  
" No 2 ..... 17½c  
" No 3 ..... 16c

Marché à la baisse.

## PEAUX

Peaux de vaches ou taures pesant 48 livres ou moins ..... 18c la livre  
Peaux de taureaux ..... 17c la livre  
Peaux de moutons ..... \$3.00 à \$3.75 chacune  
Peaux de veaux de champs ..... 22c la livre  
Peaux de veaux engraisés au lait ..... 48c la livre  
Peaux de chevaux \$6.00 à \$7.00 chacune, suivant la grandeur.

CHEVREUIL ..... 18c la livre

Marché ferme.

# ANIMAUX VIVANTS

vendus par chars complets seulement.

## BOUVILLONS (steers)

Choix ..... 12c  
No 1 ..... 9¾c  
No 2 ..... 8c  
No 3 ..... 6c  
No 4 ..... \$5.00 les 100 lbs.

## TAURES

No 1 ..... 9c  
No 2 ..... 7c  
No 3 ..... 5½c  
No 4 ..... \$5.00 les 100 lbs.  
Bœuf d'un an ..... 5c

## TAUREAUX

No 1 ..... 7½c  
No 2 ..... \$6.50 les 100 lbs.  
No 3 ..... \$5.00 " "

## VACHES

No 1 ..... 8c  
No 2 ..... 6¾c  
No 3 ..... \$5.25 les 100 lbs.  
No 4 ..... 5c  
No 5 (très maigre) ..... 4c

## AGNEAUX

No 1 ..... 13c  
No 2 ..... 12c  
No 3 ..... 11c

## MOUTONS

No 1 ..... 9c  
No 2 ..... 8c  
No 3 ..... 7c

## VEAUX

Veaux de Champs ..... 4c

En général, marché ferme aux prix de la dernière vente, surtout pour les animaux de bonne qualité.



## EDITORIAL

# Comment sauver la situation

Dans le commerce des animaux vivants comme dans toutes ses entreprises antérieures, la Coopérative des Fromagers n'a pas été exempte des multiples difficultés du début. Il faut en effet un certain temps avant que les expéditeurs aient compris la manière dont l'on veut que la pesée, le numérotage, la rédaction de la feuille d'envoi, l'expédition soient faits ; avant que le personnel se soit familiarisé à la manipulation, à la vente et au travail des remises. Aussi le personnel de la Société se souviendra-t-il longtemps de ses débuts dans le commerce des animaux vivants, qui lui a jeté sur les bras une écrasante besogne qu'il n'a pu accomplir que grâce à un dévouement et à une persévérance dont il fait plaisir de le louer.

§ L'on pouvait compter, comme c'avait été un peu le cas pour les autres produits, que le commerce des animaux vivants débiterait lentement et que l'on aurait toutes les chances de s'y familiariser graduellement. Un enchaînement de circonstances a été à l'encontre de ces prévisions, et il a fallu aussitôt faire face à une besogne énorme.

L'épidémie qui a sévi dans les campagnes peut-être plus encore que dans les villes rendait la main d'œuvre excessivement rare ; la cherté des engrais alimentaires, tout forçait les cultivateurs à se défaire d'un certain nombre d'animaux auxquels ils ne pouvaient donner le soin convenable. Aussi depuis plusieurs semaines déjà, les arrivages sur tous les marchés étaient-ils très forts et les prix enclins à la baisse, lorsqu'arriva cette nouvelle d'une armistice en Europe qui jeta le désarroi. Les marchés étant encombrés, la baisse fut encore plus prononcée qu'elle aurait du. Si, à la suite de cet événement, les cultivateurs sont pris de panique et veulent à tout prix toucher quelque argent de la vente de leurs animaux, ils perdront des sommes considérables. Il n'y a qu'un moyen de sauver la situation, c'est de réagir immédiatement.

C'est l'opinion de tous les gens de commerce et de ceux qui son renseignés sur les besoins de l'Europe que cette crise ne saurait être que temporaire. La question de l'approvisionnement, bien loin d'être résolue, n'est devenue que plus complexe par la cessation des hostilités. Les Alliés qui n'avaient qu'à pourvoir à l'alimentation de leurs armées et de leurs populations devront maintenant se charger, dans une certaine mesure, de l'approvisionnement des populations des pays qui viennent de rendre les armes. La demande donc sera plus forte que jamais, pour les animaux de boucherie aussi bien que pour tous les produits agricoles.

Mais il faut savoir tirer parti de la situation. A cette fin, les cultivateurs n'ont, ce nous semble, qu'un parti à prendre. C'est, d'ici à ce que le marché ait repris son cours normal de restreindre leurs expéditions de bestiaux. Ce ne saurait être du reste, croyons-nous, que pour une très courte période.

Aussi la Coopérative, dans leur propre intérêt, conseille-t-elle à tous les intéressés, de ne pas lui consigner des animaux de boucherie, avant de communiquer avec elle par lettre ou message télégraphique à ses frais. Si elle estime qu'il y a lieu de retarder l'expédition, elle fixera elle-même une date.

Il suffit souvent de prendre un peu patience pour s'éviter des pertes sensibles.

AUGUSTE TRUDEL.

# La Formation d'un Capital Agricole

## L'obligation stricte des sociétaires

A la demande que leur fait la Coopérative des Fromagers de payer en entier leurs actions, il est des sociétaires qui croient avoir trouvé la réponse irréfutable en disant : " Nous nous sommes engagés à verser un dollar ou deux par an, nous nous en tenons à notre engagement. L'on ne peut exiger davantage." Disons que ceux qui font cette réponse ne sont pas d'ordinaire les plus empressés à faire même les versements annuels.

Si l'on s'en tient à la lettre stricte, il faut bien admettre qu'il n'y a pas moyen de passer outre. Mais ceux-là ne comprennent peut-être pas bien le principe et l'esprit de la loi.

La Coopération est la puissance des faibles, dit-on. Aussi, si la loi décrète que la valeur nominale des actions d'une société coopérative agricole sera d'un faible montant, c'est afin de permettre à tous les cultivateurs, aussi bien ceux qui ont des moyens limités que ceux qui sont fortunés, d'en faire partie et de bénéficier des avantages de la coopération. Mais il ne faut pas oublier que, dans la direction d'une société coopérative, une grande marge est laissée à l'esprit d'entreprise de ses directeurs aussi bien qu'à la bonne volonté de ses sociétaires.

Si la Coopérative des Fromagers n'eut été organisée que pour démontrer la praticabilité de la coopération en agriculture, elle n'aurait pas certainement aujourd'hui la force et l'influence que l'on se plaît à lui reconnaître. Elle a obtenu en peu d'années un succès considérable, parce que ses directeurs ont pris l'initiative d'entreprises heureuses et que ses sociétaires ont toujours manifesté de la bonne volonté.

Or si le mode de perception des actions peut être avantageux pour une coopérative dont les opérations financières sont plutôt restreintes, les directeurs estiment qu'il n'est plus du tout pratique pour une société de l'importance de la Coopérative des Fromagers. Aussi font-ils appel à la bonne volonté des sociétaires pour

éviter cette perception dispendieuse. Ceux-ci, strictement parlant, ne sont pas tenus à plus qu'à un versement annuel d'un dollar ou deux dollars par an. Mais leur intérêt bien entendu leur indiquera leur devoir en l'occurrence.

L'argent des cultivateurs doit être employé tout entier à leur bénéfice. Or ce n'est pas l'utiliser entièrement à leur avantage que d'en dépenser annuellement une partie en timbres-poste, en papeterie, impressions de toutes sortes, en correspondance, non plus qu'en affectant tout un personnel durant une période considérable de l'année à la comptabilité occasionnée par cette perception. Ce personnel, dont l'on ne peut s'assurer les services qu'à très haut prix, peut être employé beaucoup plus avantageusement pour les sociétaires. Il ne manque pas en outre de moyens d'utiliser à profit l'argent économisé par la réduction des dépenses de perception.

La loi des sociétés coopératives agricoles prévoit le paiement des actions par anticipation. Se prévalant de cette disposition, la Coopérative des Fromagers demande à ses sociétaires qui ont les moyens de la faire, d'oublier leur obligation stricte et, dans leur propre intérêt, de se conformer à sa demande.

Les sociétaires de la Coopérative des Fromagers se recrutent généralement dans la classe aisée des cultivateurs de notre province. Il en est donc bien peu parmi eux qui ne sont pas en état d'acquitter les actions qu'ils ont souscrites dans son capital. Ils pourraient tout de même hésiter à le faire, s'il s'agissait d'une contribution à une œuvre quelconque. Mais ces arguments exposés aujourd'hui aussi bien que ceux qui ont été développés précédemment s'imposent à leur sens pratique des affaires. Nous comptons qu'ils seront compris et que le capital de la Coopérative des Fromagers sera, avant le premier décembre, augmenté d'un montant considérable.



# Aviculture

## Ce que fait la Société Coopérative des Fromagers pour l'amélioration de nos races de volailles dans la province de Québec

Après quelques semaines de silence incontrôlable causé par la trop furieuse grippe qui malheureusement eût des conséquences funestes pour un trop grand nombre de nos collaborateurs et lecteurs, je voudrais laisser voir ce que fait pour les progrès avicoles dans Québec, la Coopérative des Fromagers.

Dans l'éditorial du Bulletin No 40 en date du 2 novembre, M. Aug. Trudel, le gérant de la Coopérative des Fromagers publie un très intéressant article intitulé : "Employons le Capital Agricole à des œuvres Agricoles." Je profite de cette occasion pour montrer à nos lecteurs cultivateurs ou aviculteurs que le clairvoyant Gerant de notre "Société" ne néglige rien pour mettre sa théorie en pratique en ce qui concerne l'Aviculture dans la province de Québec.

A Princeville, nous l'avons déjà dit, une Basse-Cour, toute jeune encore, est en train de devenir rapidement la plus importante de la Province par la quantité et surtout la qualité des volailles élevées sur cette petite ferme.

Si cette basse-cour progresse si rapidement et si sûrement c'est qu'on lui fournit avec discernement le capital nécessaire à son avancement, et c'est bien du "Capital Agricole, employé à une entreprise agricole."

Il doit, il me semble, y avoir au moins un lecteur pour me poser la question suivante : "Qu'est-ce que ce capital agricole a de rapport et d'avantageux avec la classe agricole?..."

C'est précisément la question à laquelle je désire donner une réponse claire et pratique, et je demanderai aux cultivateurs et aux aviculteurs de m'écouter avec attention : Messieurs, l'Aviculture dans la province de Québec, est loin d'avoir atteint le degré de perfection qu'elle doit atteindre, et le premier pas à faire pour en arriver à ce degré de perfectionnement n'est pas d'augmenter nos troupeaux mais bien d'en améliorer la qualité. Car nous savons par expérience que les poules de la province ne pondent en moyenne que 50 œufs par année, quand elles devraient en donner au moins 80 pour payer leur nourriture. Alors commençons donc par introduire dans notre troupeau de poules communes, un reproducteur de race pure et provenant de bonne lignée de pondeuses car s'il est de sang pur, et si sa mère a des aptitudes individuelles à la ponte, le sang de sa race et les qualités de sa mère se reproduiront dans ses descendants, et de suite l'année suivante, il y aura amélioration sensible sur la qualité de vos poulettes.

Où nous convenons, me direz-vous, que ceci a du bon sens, mais où allons-nous acheter un bon coq? On en a déjà acheté que l'on a payé \$5.00, \$8.00 et même \$10.00 et peut-être plus, et

nos poulettes n'ont pas été meilleures pondeuses que leur mère!

C'est possible, Messieurs, que vous ayez payé de hauts prix pour un ou quelques coqs, mais ceci ne justifie pas la qualité de ces sujets... car je connais des amateurs qui exploitent la beauté pour faire croire à la qualité. Mais si vous vous adressez à la "Station Avicole de Princeville", pour la modique somme de \$3.00, \$4.00, peut-être \$5.00, vous avez des sujets reproducteurs sélectionnés comme forme, vigueur et plumage, et en plus j'affirme que (malgré que la sélection à la ponte n'ait pas encore été pratiquée très rigoureusement à Princeville), les sujets provenant de troupeaux inférieurs ont été chaponnés l'été dernier, et l'on n'y a conservé pour la reproduction que ceux issus de bonnes poulettes et environ soixante coquets pour la reproduction; l'on vous livrera ces sujets sur approbation, c'est-à-dire que si vous n'en êtes pas satisfait, vous les retournerez.

Voilà une Basse-Cour qui est vôtre; sociétaires, voilà un endroit où vous serez servis en toute sécurité, car c'est une œuvre agricole créée avec votre capital agricole.

Je termine par l'exemple suivant : Au cours de l'été dernier je suggérais moi-même à M. Bélanger, gérant de l'Abattoir, qui à son tour envoya ma suggestion au bureau central, de faire l'achat de trois petits troupeaux de souche, c'est-à-dire d'acheter des meilleurs éleveurs connus comme faisant la sélection pour la ponte, un petit troupeau de quinze poules et un coq des trois variétés que l'on cultive à Princeville, Rhodes Island Rouges, Plymouth Rocks barrées et Livournes blanches.

De suite la chose fut jugée opportune, et je fus chargé de faire moi-même ces achats, et après un échange de correspondances assez volumineuses, ce n'est "il est très regrettable de le dire" qu'aux Etats-Unis et en Ontario que j'ai pu trouver les sujets désirés et à de grands prix!

Ces dépenses très judicieuses à mon point de vue ont été faites par la Coopérative des Fromagers dans le but d'améliorer la qualité des pondeuses dans la Province, et je suis convaincu que dans deux ou trois ans l'on pourra avantageusement trouver à Princeville, des troupeaux de pondeuses qui ne céderont en rien aux poules Américaines ou Ontariennes, et cette amélioration sera due au fait que le Ministère de l'Agriculture de Québec aura fourni les hommes compétents pour en continuer une sélection judicieuse, et que la Coopérative des Fromagers, aura engagé le "Capital Agricole nécessaire à cette œuvre agricole."

RAOUL DUMAINE, I.A.

# Le Commerce des Animaux Vivants

Perspectives d'Avenir—  
Conseils Opportuns



La baisse de cette dernière semaine n'a pas été restreinte au seul marché de Montréal ; elle a été générale par tout le pays, sur tous les grands marchés, particulièrement à Toronto, comme on pourra en juger par une note du "Weekly Sun", un journal agricole de cette ville. Celui-ci ajoute quelques commentaires et conseils que nous faisons absolument nôtres et dont nos lecteurs feront certainement profit. Ces conseils et commentaires aussi bien que la note que publiait la semaine dernière "Le Bulletin des Agriculteurs", viennent du reste d'être appuyés par les recommandations que fait le Ministre Fédéral de l'Agriculture.

Voici ce que dit The Weekly Sun :

"La condition future du marché aux bestiaux dépend d'abord des cultivateurs eux-mêmes. Les commerçants qui fréquentent les abattoirs peuvent bien discourir sur les cotations et les probabilités, mais dans les conditions actuelles, le principal ennemi à redouter c'est une crainte exagérée de la panique qui pourrait résulter de la conclusion de la paix, et de la conséquence possible qu'elle peut avoir sur les valeurs. Depuis déjà un mois ou six semaines, les cultivateurs ont perdu leurs nerfs à cause de la précipitation des événements et se sont mis à expédier des quantités énormes de bestiaux sur les grands marchés. Les acheteurs en ont profité et aussitôt les prix ont baissé rapidement. La même chose se reproduira évidemment, si les cultivateurs, pris de panique, cherchent, à tout prix, à vider leurs étables d'une façon tout-à-fait irrésolue. L'on a besoin de viande actuellement tout autant que durant le cours de l'été, alors que les prix étaient de plusieurs sous la livre supérieurs à ceux qui ont actuellement cours.

"Ce n'est pas parce que l'Allemagne a été humiliée et qu'elle a dû abandonner d'énormes quantités de minutions que les cultivateurs sont justifiables d'encombrer les marchés de bestiaux et, en ce faisant, de se ruiner financièrement. Au contraire les cultivateurs peuvent éviter des baisses coûteuses en suspendant temporairement leurs expéditions. C'est donc sur les cultivateurs plutôt que sur les acheteurs que repose l'avenir immédiat du marché.

"A Toronto, le marché aux bestiaux était fermé lundi, 11 novembre. Cependant les cours se sont remplis à déborder d'animaux de toutes sortes, mais surtout d'animaux de qualité inférieure. Mardi, il y en avait encore davantage. A première vue les vendeurs virent qu'ils seraient acculés au pied du mur et forcés de vendre à sacrifice. Sur les animaux de choix cependant, les acheteurs ne baissèrent les prix que de 25 à 35 centins par cent livres, mais sur les animaux de qualité inférieure, la réduction fut de 75 centins à \$1.00 par 100 livres. En somme le marché fut assez actif, mais évidemment il resta des centaines de têtes pour la journée du mercredi.

"Il y a les meilleures raisons au monde pour que la baisse ne soit que légère et momentanée. Les abattoirs ont en réserve des approvisionnements qu'ils ont payés bon prix. S'ils avaient provoqué une forte baisse, ils auraient encouru de lourdes pertes sur la vente de leurs approvisionnements. D'aucuns prétendent que la demande, maintenant que les hostilités ont cessé, va diminuer considérablement. Tel ne peut être le cas. Le grand marché du Canada est l'Europe, et c'est des conditions du marché européen que dépend la valeur des bestiaux canadiens. Or la cessation des hostilités n'a pas entraîné la diminution de la demande, elle l'a plutôt accrue. Elle l'a accrue, parce qu'il faut continuer de nourrir les soldats ; parce que des quantités énormes de vivres devront être fournies aux millions d'affamés des pays qui viennent de mendier la paix. Les besoins sont donc actuellement plus grands et les conditions actuelles tendent plutôt à démontrer que le prix des animaux de boucherie dépend principalement de l'habileté des cultivateurs canadiens à les offrir en vente.

L'action récente du gouvernement fédéral confirme du reste ces remarques judicieuses et tout à fait au point. Le Ministère de l'Agriculture convoque en effet une conférence des commerçants, des exportateurs et des éleveurs pour prendre des mesures propices pour profiter de l'occasion exceptionnelle qu'a le Canada de fournir les animaux de boucherie à l'Europe durant les prochaines années. Comme on le voit, il faut avoir la plus grande confiance en l'avenir, et cette confiance est basée sur des faits. Mais dans l'intervalle, les cultivateurs ne doivent pas sacrifier les animaux de boucherie à la suite d'une perturbation absolument temporaire du marché.

ELEVEUR.

# ELEVAGE du MOUTON

## Groupe à laine longue

### LE LEICESTER

#### Origine.

Comme son nom l'indique, cette race est originaire du comté de Leicester dans le centre de l'Angleterre. La vieille race Leicester était très ancienne et on ne connaît guère son origine, bien qu'on la suppose venir de Germanie. Elle était loin d'être perfectionnée, avant le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle ; elle se composait de très grands animaux, à ossature grossière, hauts sur pattes, efflanqués et très peu aptes à l'engraissement.

Robert Bakewell de Dishley-Grange fut le principal ouvrier de l'amélioration de cette race. Il avait travaillé déjà à améliorer les bœufs "Longues-cornes", mais avec moins de succès que les frères Colling avec la race "Courte-cornes" ou Durham. Par le choix de reproducteurs bien conformés, par l'emploi de la reproduction en consanguinité, par une meilleure alimentation (grâce à la culture des navets qui commençait), Bakeville, en 20 ans, (1760 à 1780), réussit à faire de la vieille race Leicester, une des plus belles races que l'on puisse admirer.

Les "New-Leicester" étaient remarquablement conformés, extraordinairement précoces et très poussés à l'engraissement. On pouvait leur reprocher leur toison insuffisante et leur tendance à produire trop de suif. Le premier défaut a été bien corrigé par les éleveurs modernes.

Bakewell sut tirer parti de son travail d'amélioration. Il inaugura le système de location de béliers. Certains sujets de choix furent loués pour une seule saison, jusqu'à 400 guinées (\$2000 piastres).

Des disciples de Bakewell, les Culley, vers 1767, introduisirent les moutons Leicester au Nord de l'Angleterre, près de la frontière (border) de l'Ecosse. De croisements avec les moutons Cheviot, il sortit une race Leicester un peu modifiée qui perçut le nom de "Border Leicester". C'est cette race qui a été introduite au Canada.

#### Aspect.

C'est surtout par la tête que la race Border-Leicester se distingue de la race anglaise de Leicester. Alors que celle-ci a une touffe de laine sur le front, les Leicester canadiens ont la tête complètement dépourvue de laine, jusqu'en arrière des oreilles. Le profil est légèrement aquilin ; les oreilles sont blanches à l'intérieur et à l'extérieur ; les poils de la face sont blancs ; le museau est noir et carré. Le corps est remarquablement long, large, profond. Le ventre est cependant un peu relevé en arrière, ce qui fait paraître les membres postérieurs un peu

hauts surtout après la tonte. Les jambes sont dépourvues de laine et recouvertes de poil blanc et court.

La conformation du mouton Leicester réalise presque la perfection. Le Leicester est pour les moutons, ce qu'est la race Durham pour les bœufs de boucherie.

#### Poids.

Bien que le Border Leicester (disons simplement le Leicester, comme c'est l'habitude ici), soit le plus petit des moutons à laine longue, il est encore de taille respectable et dans certaines expositions, on peut voir des sujets gigantesques. On peut considérer comme poids moyens :

250 à 275 livres pour le bélier.  
175 à 200 livres pour la brebis.

#### Production de la viande.

Le Leicester est très précoce et il s'engraisse facilement, même trop facilement : c'est son défaut. Sa carcasse est généralement trop chargée de suif. A cause de cela, on ne peut considérer sa viande comme étant de première qualité. C'est dommage, car, avec une nourriture intensive, les agneaux se développent vite. Nous connaissons des résultats d'élevage réellement superbes qui ont été obtenus avec des Leicester, par les éleveurs de notre région. Des agneaux de 175 livres et plus ne sont pas absolument rares à l'automne.

#### Toison.

Les Leicester canadiens ont généralement une belle toison qui peut peser 10 à 11 livres en moyenne dans les bons troupeaux. La laine a environ 6 pouces de long. Elle est très lustrée et elle doit être régulièrement ondulée. Nos fileuses canadiennes semblent beaucoup l'apprécier.

#### Rusticité et importance.

La race Leicester s'adapte assez bien au climat de la province, mais elle ne prospère réellement que sur les pâturages riches et avec une forte alimentation d'hiver (foins et racines). Elle donne d'excellents résultats dans le bas de Québec en croisement avec les Shropshire. Un croisement avec les Cheviot donnerait des agneaux plus rustiques, moins exigeants et à viande plus "persillée".

La race Leicester a et conservera longtemps une grande popularité parmi nos éleveurs. C'est un fait !

JOSEPH PASQUET,

Professeur de Zootechnie.  
Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

# Activités Féminines Rurales

## “MES LOISIRS”

Toute jeune qu'elle soit encore, l'œuvre des Cercles de Fermières a déjà produit des résultats merveilleux de sens pratique en développant le goût des petites industries domestiques payantes. Un grand nombre de nos Jeunes Fermières ont adopté, les unes l'aviculture, les autres le jardinage ou l'apiculture, et réussi par là à réaliser des recettes étonnantes au bout de l'année.

Le secret de leur succès s'est trouvé dans l'adoption d'une spécialité capable d'occuper tous leurs loisirs et de profiter de toute leur application. Il me semble raisonnable de penser qu'en s'attachant au soin, par exemple, d'un poulailler d'une trentaine de poules de bonne race pondeuse, une jeune fille, dans les circonstances ordinaires de la vie actuelle, peut fournir à une famille de six à huit personnes tous les œufs nécessaires à la consommation annuelle, la chair de poulet si appréciée aux époques conventionnelles, et de plus, une vingtaine de livres de plume d'une valeur considérable.

A preuve de ma fidélité à la vocation nouvelle, qu'on me permette de rapporter ici les résultats d'une expérience personnelle, confirmés par l'éloquence d'une comptabilité suivie.

En 4 mois, les 24 poules Plymouth Rocks et Rhode-Island qui occupaient “Mes Loisirs”, m'ont rapporté 123 douzaines, soit plus exactement 1473 œufs, que j'ai vendus au prix moyen de 50 sous la douzaine à... mon père, réalisant ainsi une première recette de \$61.50.

Des 50 poulets qui me furent éclos au printemps, 35 ont été consommés à domicile ou vendus, et ont donné une pesanture totale de 140 livres de chair évaluable à 22 sous la livre ; d'où nouvelle recette de \$30.80.

Ces 35 poulets abattus et plumés ont laissé 20 livres de belle plume, soit une valeur de \$10.00.

Si j'aditionne ces trois recettes, je trouve que ces 24 poules m'ont apporté la jolie somme de \$102.30. Retrançons \$47.50, coût total de l'alimentation, et il reste \$54.80 de profit net, sans parler du vaillant troupeau de vingt-cinq poules... dont un coq, et sur lesquelles j'établis de nouvelles espérances pour l'avenir.

Tels sont les résultats d'un petit établissement domestique que fut ma basse-cour de Jeune Fermière, au temps très près encore où je faisais à “Mes Loisirs” une place de privilège dans les menues préoccupations qui remplissent si diversément la vie d'une jeune fille de nos jours.

Si, l'on peut toujours se faire pardonner de donner un exemple utile et louable, j'escompte,

en terminant, le bon vouloir de mes amies les jeunes femmes d'aujourd'hui et de demain et les invite à tenter l'essai sans hésiter. Elles ont, à leur aide, une œuvre admirable et bienfaisante, celle des Cercles de Fermières, qu'un gouvernement paternel soutient d'une façon éclairée et pratique. Faisons-en naitre de nouveaux. Cette œuvre bien féminine porte en soi ses propres garanties de bonne utilité sociale.

Madame ALPHONSE DESILETS.

### GRANDE CONVENTION ANNUELLE

La convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière, aura lieu à Valleyfield, les 3 et 4 décembre 1918 (mardi et mercredi). Le public est cordialement invité.

Prière à tous de faire annoncer.

Gustave Boyer, M.P., président ;

O. E. Dalaire, secrétaire.

### ECOLE DE LAITERIE DE ST-HYACINTHE

#### COURS DE 1918-1919

Cours Anglais—English Course  
December 2nd to 21st.

Cours Français pour les Experts-Essayeurs  
de Lait et les Fabricants de Beurre  
et de Fromage :

- 1919
1. Cours.—Du 7 au 29 janvier.
2. Cours.—Du 3 au 24 février.
3. Cours.—Du 3 au 24 mars.
4. Cours.—Du 31 mars au 16 avril.

L'entrée se fait le lundi et la première leçon se donne le mardi matin à 8 heures précises.

Nous avertissons pour la dernière fois qu'à l'avenir, le lait sera payé d'après sa teneur en gras dans la province de Québec.

Avis aux fabricants.

O. E. DALAIRE,

St-Hyacinthe, P. Q.

Directeur

# PROPOS ET COMMENTAIRES



## LA "BUSINESS" DU PORC

Chacun a sa "business" ici bas — l'homme comme les animaux, le porc comme les autres animaux !

Celle de ce dernier est bien déterminée : Convertir en viande les aliments ingérés, herbe au pâturage, pain, sous-produits de laiterie, etc.

Pour cette besogne il est mieux organisé que tous les autres animaux. Il la remplit.

- (a) plus rapidement ;
- (b) plus économiquement ;
- (c) plus complètement.

En proportion de son poids vif, le porc consomme beaucoup d'aliments.

Il emploie moins d'aliments pour gagner une livre en poids qu'aucun autre animal.

Il donne le plus haut rendement % en carcasse proportionnellement au poids vif.

Pour le printemps, l'été et le commencement de l'automne, les fourrages verts (trèfle, luzerne, etc.), sont on ne peut excellent pour les porcs.

Il y a longtemps qu'on écrit cela. On ne l'écrit pas à tort et à travers. On se base sur des données très positives, des expériences soignées et concluantes. Plusieurs universités américaines ont fait des recherches extensives. Les conclusions ont été identiques.

On n'a pas expérimenté rien qu'au point de vue physiologique ou alimentaire, si l'on veut. On a prouvé que c'était payant. Le pâturage n'est pas rien que très goûté par les porcs, il constitue un genre d'alimentation pratique, profitable, payant.

En ces temps de prix élevés pour les céréales et le blé d'Inde, il est encore plus pratique de faire pâturer les cochons.

Le Pennsylvania State College a trouvé que :

*Une livre de viande peut être produite à deux cents meilleur marché au pâturage qu'à la porcherie.*

C'est là une phrase à inscrire près du "quart à drag."

Evidemment, il faudra toujours donner tout de même du grain aux porcs en pâturage. Mais il faudra en donner beaucoup moins. C'est déjà quelque chose.

Dit encore le "Pennsylvania State College" :

Pour porcs aux pâturages, voici une bonne ration : mélange de "corn meal" onze parties, et une partie de "tankage" — pour là où il y en a.

Si les prix sont "raisonnables" et non pas "résonnants", les "midlings" peuvent remplacer avantageusement le "corn meal". Remplacent aussi le grain, le lait de beurre, le lait écrémé, les eaux et déchets de cuisine — pas de cuisine de guerre.

Pourquoi, se dira le lecteur, conseiller en

novembre de faire pâturer les porcs en été ?

Voilà. C'est parce que c'est dès l'automne qu'il faut tirer des plans pour l'organisation de sa ferme au printemps prochain.

Donc des précautions !

### RASEZ LE POIL

C'est le temps de raser soigneusement le poil des fesses des vaches que l'on doit hiverner à l'étable.

C'est infiniment plus propre.

Cela rend l'étréillage plus facile.

Cela facilite la récolte de lait plus propre.

On conseille de tondre le poil du haut de la mamelle. Il est facile de comprendre pourquoi.

Un cultivateur qui a tondu les fesses de ses vaches l'an dernier nous disait : "Je ne sais pas pourquoi faire j'ai été assez simple de ne pas penser à cela plus vite."

### PAIN EN HERBE ET BŒUF EN VEAU

Le ministre provincial de l'Agriculture, dans sa dernière lettre aux cultivateurs leur conseille de ne pas vendre les animaux trop jeunes pour la boucherie.

C'est un conseil opportun et nos lecteurs savent bien pourquoi depuis la guerre.

Pareille réflexion nous est venue à l'esprit en lisant ces jours-ci dans une revue médicale parisienne — c'est la dernière théorie à la mode — que le veau, viande non formée, peut satisfaire certaine gourmandise, mais ne nourrit pas.

Est-ce bien exact ? C'est probable.

Il est certain que le veau que l'on mange à la cuiller n'est pas très nourrissant !

Et puis, en tout cas, il semble logique en ce moment où l'on resserre la consommation générale, de ne pas manger son pain en herbe et son bœuf en veau.

### ILS AIMENT CELA

Avez-vous semé trop grand de carottes cette année ou bien en avez-vous plus que pour votre provision ?

Elle devrait être considérable la provision, car la carotte est excellente à tous les points de vue dans l'alimentation humaine.

Mais si vous en avez de reste, donnez-les aux chevaux. Ils en sont friands, très friands même.

La carotte est pour eux très rafraîchissante et très nutritive.

Dans la Silésie (Allemagne), on cultive extensivement la carotte blanche. Elle donne de très hauts rendements. On la sert usuellement aux chevaux. Il est probable que cette année, si on en a semé, on les fera manger par les petits prussiens. On assure qu'ils ont un appétit féroce ces jours-ci.

On sert aux chevaux la carotte crue. Il est bon de la faire passer par le coupe-racine. Les "hommes à chevaux" la saupoudrent de son. Comme sa chair est ferme, elle est croquée avec plaisir.

Les juments poulinières surtout se trouvent bien de ce genre d'alimentation. Elle leur donne un lait moins échauffé et par le fait même plus sain ; le poulain en profite pour un plus prompt et plus rationnel développement de ses organes.

Il vaut mieux pour le cheval de trait ne pas trop lui en donner.

#### AVOINE vs MOULEE D'AVOINE

L'avoine est très chère.

Elle se vend en moyenne 2½cts la livre.

Il importe donc de la bien user, de la ménager.

Il faut en tirer tout le parti possible.

C'est sans contredit l'aliment qui convient le mieux aux chevaux que l'on utilise à des travaux pénibles. Le plus souvent elle est donnée entière. Mais beaucoup de chevaux, soit qu'ils aient une mauvaise dentition, soit qu'ils la mangent avec glotonnement — on dit, alors qu'ils boivent leur avoine — en avalent une grande partie sans l'écorcer. De ce fait, elle traverse le tube digestif sans être assimilée et est rejetée intacte dans les excréments. De là, perte.

C'est pour ce prévenir que les Français et les Américains, ont inventé ce qu'ils appellent des "aplatisseurs d'avoine". Il est sûr que ces machines font, sous ce rapport, de la meilleure besogne que les simples moulages. Elles brisent moins l'avoine, tout en déchirant assez l'enveloppe pour mettre l'amande farineuse à nu sans la broyer. Tout de même on peut bien se passer de ces aplatisseurs et recourir au moulin. La moulée est plus susceptible de s'imprégner de salive, mieux disposée ainsi à subir l'action des sucs digestifs. Elle permet de réaliser une économie notable. Mais voilà du nouveau. L'avoine, on le sait, renferme dans son écorce un principe aromatique, sorte d'alcaloïde, appelée *atenine*. C'est à ce principe que la plupart des auteurs attribuent l'action stimulante de l'avoine. Ce serait, d'après de récentes recherches, l'excitant des cellules motrices du système nerveux, précipitant la contraction musculaire et par suite facilitant le travail (Travaux de Gouin et Andouard). Or ce principe serait très volatil. Voilà l'ennui. Le moulin ferait alors se perdre ce principe. Donc, concluent les expérimentateurs, l'aplatisseur est meilleur que le concasseur ou le moulin.

Allons-y pour l'aplatisseur.

ARMAND LETOURNEAU.

## Chronique Agricole

Un plaidoyer pour quelques petits amis  
du cultivateur

L'Histoire naturelle des petits animaux, devrait faire partie des études du cultivateur au même titre que celle des végétaux.

N'est-il pas pour lui du plus haut intérêt de connaître les ennemis qui entravent ses opérations et les amis qui l'aident dans ses travaux.

Malheureusement, sous ce rapport, son éducation et presque entièrement à faire. On ne pourra longtemps encore déraciner de son

esprit routinier certaines erreurs enfantées par l'ignorance et les préjugés.

N'est-ce pas par ignorance que l'on détruit le hérisson, le hibou, la chauve-souris !

Et cependant ces animaux ne font qu'aider le cultivateur en exterminant sans merci une foule d'animaux et d'insectes nuisibles.

Que fait-on pour protéger les oiseaux insectivores et favoriser leur multiplication ?

On ne s'occupe pas de certains petits êtres, très curieux, très intéressants qui ne peuvent vivre qu'en détruisant autour d'eux les ennemis qui s'acharnent à ruiner nos cultures, et si l'on ne peut pas dire que l'homme cherche à exterminer les petits protecteurs des plantes, on peut, à quelques rares exceptions près, affirmer qu'il ne fait absolument rien pour les protéger.

Les gobes-mouches, bergeronnettes, mésanges, rouges-gorges, rossignols, fauvettes, sont des oiseaux qui détruisent des quantités fabuleuses d'insectes. Ils coopèrent activement à l'échenillage des bois et des jardins.

On affirme qu'il suffit d'une nichée de mésanges pour obtenir la destruction presque complète de tous les insectes qui dévastent les arbres d'un jardin.

Les auteurs d'histoire naturelle affirment que certains oiseaux consomment en quinze jours 10,000 à 15,000 insectes.

Nous savons que plusieurs oiseaux se payent le luxe de venir trop souvent goûter nos fruits. Cependant nous voulons en réhabiliter un qui n'a guère bonne réputation. Nous voulons parler de l'étourneau. C'est un grand mangeur de cerises, certes. Et puis il ne hait pas les prunes à défaut de cerises. Cela prouve bon goût. Mais sait-on que tout en nous volant quelques fruits par ci par là, c'est un destructeur acharné d'insectes ? Il ne quitte presque pas les prairies et 300 limaces, chenilles ou vers lui sont nécessaires chaque jour pour élever sa famille.

Les buissons poussant en certains endroits ne sont, le plus souvent, que nuisibles à l'agriculteur. Ce sont même souvent des *champs de production* où les mauvaises herbes croissent et se multiplient à profusion. Souvent ces mauvaises herbes se répandent dans les cultures environnantes. Mais il est des buissons qui pourraient être conservés.

En France et en Belgique, il est d'usage répandu de placer des petits nichoirs dans les jardins et les parcs. On les perche dans les arbres.

Les oiseaux se chargent d'écheniller et de détruire les insectes.

Et puis, diraient les poètes, ne nous égayent-ils pas de leurs chants variés et mélodieux.

C'est vrai.

Mais en temps de surproduction agricole, on a pas beaucoup le temps de les écouter.

C'est un bien dont on jouit sans en apprécier la valeur. Il faut le perdre pour en souffrir.

Un cultivateur qui est allé coucher en ville ces jours derniers, nous disait : "Y a pas moyen de dormir dans la ville ! Ces sacrés "petits chars" nous réveillent encore plus matin que quand on a le train à faire. Chez nous, on se lève avec les petits oiseaux, mais c'est bien plus intéressant.

Aïmons, protégeons les bons oiseaux, mais "tapons" sur les corneilles, les moineaux et les oiseaux de proie !

ARMAND LETOURNEAU.

# POUR NOS SOLDATS

## Rapport Complet et Détaillé

La Coopérative des Fromagers publie aujourd'hui le rapport complet et détaillé de la souscription qu'elle s'était chargée de recueillir pour l'œuvre du secours au soldat. Des circonstances incontrôlables l'avaient empêchée de le faire plus tôt.

Nous donnons le nom de chaque souscripteur et le montant qui a été versé par chacun. La Société a recueilli la somme de \$985.64 qu'elle a réparti comme suit : \$540.92 à la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal, représentant le montant versé par les fabriques de beurre et de fromage de ce district ; \$444.72 à la Société Saint-Vincent de Paul de Québec, représentant le montant versé par les fabriques de ce district.

La Société fait ces jours-ci mêmes, remise à chacune de ces sociétés et leur remet en même temps une liste complète des souscripteurs en les priant d'envoyer un reçu à chacun des généreux donateurs.

Les hostilités ont cessé en Europe et la paix sera bientôt chose conclue, espérons-le. Néanmoins il s'écoulera encore un temps assez long avant que les soldats soient de retour au pays. En attendant le jour du rapatriement, ils n'apprécieront que davantage les œuvres de secours. La somme versée par les cultivateurs servira donc à leur rendre plus agréables les jours de l'attente.

La Coopérative des Fromagers remercie de tout cœur ceux qui ont répondu à son appel avec un empressement et une générosité qui leur font grand honneur.

**LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES FROMAGERS DE QUÉBEC**, 63 rue William, Montréal (suivant autorisation de son bureau de direction), \$250.00.

**LES EMPLOYÉS DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES FROMAGERS DE QUÉBEC**, \$90.00.

**FABRIQUE DU BAS DE STE-ANNE**, Ste-Anne de la Pérade, comté de Champlain, Michel Loranger, président ; Philippe Vallée, secrétaire-fabricant, \$15.00.

**FABRIQUE DE M. OMER BELLEMARE**, La Baie du Febvre, Yamaska. William Proulx, président ; Napoléon Benoit, secrétaire, \$19.11.

**FABRIQUE DE FIELD**, No 1, Field, comté de Napissing, Ontario. Moïse Labelle, président ; Arthur Lafond, secrétaire, \$17.52.

**FABRIQUE DE ST-MICHEL DE MISTASINI**, Lac St-Jean. Adolphe Rousseau, président ; Paul Morel, secrétaire, \$18.43.

**FABRIQUE DU 6ÈME RANG DE ST-PRIME**, Lac St-Jean. Moïse Lachance, président ; J. A. Bédard, secrétaire, \$5.00.

**FABRIQUE DE M. ROMUALD MALTAIS**, St-Cœur de Marie, Lac St-Jean, \$10.00.

**FABRIQUE DE EARDLY**, comté de Wright. Léopold Trudel, propriétaire et secrétaire, \$14.50.

**FABRIQUE DE MARIA**, comté de Bonaventure. Révd. J. Gagné, propriétaire ; Joseph J. Guité, président ; Valmor Cyr, secrétaire, \$25.00.

**FABRIQUE DE ST-SYLVESTRE**, comté de Lotbinière, Domicile Landry, président ; Pierre Bisson, secrétaire, \$18.20.

**FABRIQUE DE SACRE-CŒUR DE JESUS**, comté de Saguenay, Johnny Maltais, président ; Adjudant Dufour, propriétaire et secrétaire, \$18.20.

**FABRIQUE DE L'ILE AUX GRUES**, comté de Montmagny. Fénélon Painchaud, président ; Charles Painchaud, secrétaire, \$20.30.

**FABRIQUE DE LA PATRIE**, comté de Compton, Joseph Latendresse, président ; Joseph Choquette, secrétaire, \$20.30.

**FABRIQUE DE ST-JOSEPH D'ALMA**, Lac St-Jean, Joseph Harvey, président ; Emile Maltais, secrétaire, \$20.95.

**FABRIQUE DE SACRE-CŒUR DE JESUS**, comté de Saguenay, Ulysse Dufour, président ; Johnny Dufour, secrétaire, \$18.88.

**FABRIQUE DE HEBERTVILLE VILLAGE**, comté Lac St-Jean, Adélarud Hudon, président ; Geo. Gaudreault, secrétaire ; Adhemar Gagné, propriétaire, \$20.95.

**FABRIQUE DU VILLAGE ST-FIDÈLE**, comté Charlevoix, Napoléon Boies, président ; Joseph Bherer, secrétaire, \$6.20.

**NEREE AUDET**, B. de P. Mailloux, Armagh Sta., comté de Bellechasse, \$1.00.

**FABRIQUE DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE L'ANNONCIATION**, L'Annonciation, comté de Labelle, Adolphe Charbonneau, président ; Constant Pécelet, secrétaire, \$26.04.

**FABRIQUE DE ST-BRUNO**, Lac St-Jean, par Henri Girard, fabricant et quelques uns de ses patrons, \$5.00.

**FABRIQUE DE HEBERTVILLE**, comté Lac St-Jean, Alphonse Fortin, président ; J. A. Tremblay, secrétaire-propriétaire, \$20.30.

**FABRIQUE DE ST-PRIME**, comté Lac St-Jean, Clément Simard, président ; Joseph Perron, secrétaire-propriétaire, \$20.95.

**FABRIQUE DE ROBERT LEFEBVRE**, Grande Plaine, La Baie du Febvre, comté de Yamaska, par quelques patrons et leur fabricant, \$10.00.

FABRIQUE DE ST-LUDGER, comté de Beauce, Napoléon Choquette, secrétaire-propriétaire, \$26.04.

FABRIQUE DE STE-CECILE DU BIC, comté de Rimouski, Joseph Chenard, fils de Charles, propriétaire-gérant, \$20.30.

FABRIQUE DU PONT DE BATISCAN, comté de Champlain, Ephrem St-Mars, président; Jos. Lacoursière, secrétaire; Ovide Lacoursière, propriétaire, \$15.00.

FABRIQUE DE ST-BERNARD, comté de Dorchester, Alfred Grégoire, président; F. E. Moore, secrétaire, \$26.04.

FABRIQUE DE ST-VALIER, comté de Bellechasse, Jos. O. Roy, président; Alphonse Bonneau, propriétaire et secrétaire, \$26.04.

FABRIQUE DE HEBERTVILLE, comté du Lac St-Jean, Alma Goudreault, propriétaire-secrétaire, \$20.30.

FABRIQUE DE LABONNEVILLE, comté de Compton, Paul Labonne, président; Elzéar Choquette, secrétaire, \$5.00.

FABRIQUE DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE ST-OMER, comté de Bonaventure, Narcisse Gauthier, président; Isidore Landry, secrétaire, \$26.04.

FABRIQUE DU RAPIDE DES CHIENS, comté de Labelle, Octave Thomas, président; Oscar Queville, secrétaire; D. Rochon, propriétaire, \$19.90.

FABRIQUE DU BAS DU VILLAGE YAMASKA, comté de Yamaska, Fortunat Dufresne,

président; Jos. A. Parenteau, secrétaire; Parenteau et Pépin, propriétaires, \$20.00.

FABRIQUE DE GRACEFIELD, comté de Wright, Léonidas Marois, propriétaire et secrétaire, \$5.00.

FABRIQUE DE STE-GERMAINE, comté de Dorchester, Johnuy Bernard président; Gédéon Bernard, secrétaire; Marius Chamberland, propriétaire, \$20.30.

FABRIQUE DE ST-PROSPER, comté de Champlain, Victor Ebacher, président; W. X. Frigon, secrétaire, \$20.30.

FABRIQUE DE ONSLOW, comté de Wright, Léopold Trudel, propriétaire et secrétaire, \$23.00.

FABRIQUE DE CHENNEVILLE, comté de Labelle, Nap. S. Laplante, président; Joseph Joly, Secrétaire, \$20.55.

ANNONCE

L'Abattoir Coopératif de Princeville offre en vente à sa Station Avicole :

- 100 Poulettes Plymouth Rocks barrées ;
- 60 Coqs Plymouth Rocks barrés et Rhode-Island Rouges ;
- 25 Poulettes Wyandottes blanches ;
- 15 Poulettes Plymouth Rocks blanches.

S'adresser à

L'abattoir Coopératif de Princeville, P.Q.

Détachez --- faites signer et envoyez-nous ce coupon.

**ACTIONS ! ABONNEMENTS !**

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

*La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec,  
63, rue William, Montréal*

*Je demande par la présente mon admission comme membre de "LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE des FROMAGERS de QUÉBEC" et je déclare vouloir souscrire au capital de cette société.....action..... de DIX DOLLARS chacune, payables \$2.00 par année par action.*

*Veuillez en même temps m'inscrire sur la liste des abonnés du "BULLETIN DES AGRICULTEURS". Je vous envoie avec la présente la somme de CINQUANTE CENTINS, prix d'abonnement pour un an à compter de.....*

*Signature.....*

*Adresse.....*

*Date.....*

*Comté de.....*



# NOTES



## CORRECTION

Dans le Bulletin No 40 (2 novembre), à la page du marché, nous avons donné comme suit les prix des volailles abattues :

### VOLAILLES ABATTUES

| POUKETS             | POULES         |
|---------------------|----------------|
| Extra choix.....40c | No 1.....33c   |
| Choix.....38c       | No 2.....31c   |
| No 1.....35c        | No 3.....28c   |
| No 2.....32c        | Coqs.....26c   |
| No 3.....29c        | Rebuts.....18c |
| Rebuts.....22c      |                |

### DINDES

| DINDES       | OIES         |
|--------------|--------------|
| No 1.....38c | No 1.....28c |
| No 2.....34c | No 2.....25c |
| No 3.....30c | No 3.....21c |

Marché ferme.

Nous aurions du dire :

### VOLAILLES ABATTUES

| POULETS             | POULES         |
|---------------------|----------------|
| Extra choix.....42c | No 1.....35c   |
| Choix.....40c       | No 2.....33c   |
| No 1.....37c        | No 3.....30c   |
| No 2.....34c        | Coqs.....28c   |
| No 3.....31c        | Rebuts.....20c |
| Rebuts.....24c      |                |

### DINDES

| DINDES       | OIES         |
|--------------|--------------|
| No 1.....31c | No 1.....28c |
| No 2.....29c | No 2.....26c |
| No 3.....27c | No 3.....25c |

Marché ferme.

### PORC ABATTU

La Coopérative des Fromagers est en état de recevoir du porc abattu. Ceux qui en ont à expédier voudront bien consulter les prix à la page du marché.

Par erreur cependant elle a continué de publier dans son annonce dans le Bulletin des Agriculteurs, des quotations pour le porc abattu, lesquelles étaient beaucoup trop élevées. Car il ne s'est pas fait de vente à ces prix depuis plusieurs semaines.

### DANS LES CHARS D'ANIMAUX

Il ne faut rien mettre autre chose que des animaux vivants, autrement les expéditeurs s'exposent à des pertes fort coûteuses.

Quelques cultivateurs ont envoyé de la laine et des peaux. Malheureusement il a été impossible de retracer certains de ces objets.

Il vaut donc mieux ne pas prendre semblables risques. Par conséquent n'expédiez que des animaux vivants dans les chars retenus à cette

fin. De nouveau, nous demandons aux expéditeurs, de nous informer aussitôt l'expédition faite par télégramme à nos frais, du nombre d'animaux de chaque sorte dans le char et le du No du char.

### AUX EXPÉDITEURS DE BEURRE

Le période de réquisitionnement du beurre canadien expire le 9 du présent mois. Tout le beurre fabriqué après cette date pourra être vendu sur le marché ouvert dans les conditions ordinaires.

Dans ces circonstances et afin qu'il n'y ait pas de malentendu fâcheux, ceux qui font vendre leur beurre par la Coopérative des Fromagers devront avoir le soin de l'informer, soit sur la feuille d'envoi, soit par lettre spéciale, que tel lot expédié a été fabriqué après le 9 novembre et peut être vendu à marché ouvert, ou encore que, dans un certain lot, il y a tant de boîtes qui doivent être remises à la Commission d'achat et tant d'autres boîtes qui peuvent être vendues librement.

Jusqu'à nouvel ordre, la Coopérative des Fromagers remettra à la Commission le beurre reçu, à moins d'avis contraire.

## Ventes Avantageuses

### VOLAILLES ABATTUES

Pour le compte de :

M. FONTAINE, membre de la Société Coopérative Agricole de Gentilly, Gentilly, comté de Nicolet, 19 poulets : 5 classés "Choix", pesant 30 livres, 14 classés No 1, pesant 68 livres, qui ont rapporté \$33.56.

OLIVIER ROSSIGNOL, St-Philippe de Néri, comté de Kamouraska, 11 poulets, classés No 1, pesant 43 livres, 21 poules classés No 1, pesant 100 livres, qui ont rapporté \$44.82.

COLLEGE AGRICOLE DE ST-THOMAS D'AQUIN, comté de St-Hyacinthe, 47 poulets : 40 classés No 1, pesant 230 livres, 7 classes No 2, pesant 38 livres, qui ont rapporté \$88.93.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE ST-JOSEPH, comté de Beauce, Qué., 35 oies : 18 classés No 1, pesant 161 livres, 17 classés No 2, pesant 140 livres, qui ont rapporté \$71.15.

MOISE AUDET, membre de la Société Coopérative de Maria, comté de Bonaventure, Qué., 25 poulets : 21 classés "Choix", pesant 212 livres, 4 classés No 1, pesant 19 livres, qui ont rapporté \$50.52.

# A VENDRE

Nous offrons aux Sociétés Coopératives locales, aux cercles ou coopératives de consommateurs, aux marchands détaillants et même aux particuliers, les produits suivant aux prix indiqués :

## PETITS FROMAGES BLANCS

Dans des boîtes spéciales contenant deux fromages, de 20 à 25 livres chacun.

Fromage doux : 26 cents la livre.

Fromage fort : 29 cents la livre.

Pour un seul fromage, ½ cent la livre de plus que le prix indiqué, soit :

Fromage doux : 26½ cent la livre.

Fromage fort : 29½ cent la livre.

## SIROP D'ERABLE

En canistres d'un gallon impérial, par caisses à claires-voies contenant 6 gallons, chacune.

No. 1, \$2.35 ;

No. 2, \$2.25.

En canistres de cinq gallons et barils de 15 et 20 gallons :

No. 1, \$2.15.

Les canistres et barils ne sont pas chargés et ils demeurent la propriété de l'acheteur.

## MIEL

Blanc—

En chaudières de 32 lbs. .... 27 c la livre

Brun—

En chaudières de 32 lbs. .... 23½c la livre

## FEVES

Fèves Blanches—(quotations valables après le 25 novembre seulement.

No 1 (triées à la main): par poches de 120 livres, 11c.

No 2 (belle qualité): par poches de 120 livres, 10c.

No 3: par poches de 120 livres, 9c.

Des échantillons pour l'une ou l'autre de ces variétés sont fournis sur demande.

## ŒUFS

Caisse de 30 doz. "choisis" ..... 54c

Caisses payables à 50 cents chacune.

## VIANDES FUMÉES

Jambons, 8 à 14 livres.....37c

Jambons, 14 à 20 livres.....35c

Jambons, 20 livres et plus.....33c

Jambons désossés et fumés, 3 cents de plus par livre.

Bacons à déjeuner, 8 à 12 livres.....43c  
(Breakfast Bacon)

Longes désossées et fumées, 8 à 12 livres....46c  
(Windsor Bacon)

Epaules fumées (pique-nique).....31c  
(4 à 12 livres)

Jambons désossés et roulés, 4 à 8 livres.....36c  
(Cottage rolls)

Lard salé.

En baril de 200 livres.....30c

Gras seulement.....30c

Saindoux pur.

Chaudière de 3 livres.....34c

Chaudières de 5 livres.....34c

Chaudières de 10 livres.....34c

Chaudières de 20 livres.....32½c

En pains d'une livre.....34c

Boîte de 56 livres.....32c

## PORC FRAIS

Pattes longues.....14c

Pattes courtes.....6c

Têtes.....12½c

Epaules préparées.....31c

Epaules non préparées.....29c

Filets.....39c

Flancs.....30c

Jambon frais, 10 à 20 livres.....33c

Graisse en branches.....32c

Rognons.....18c

Longes préparées, 8 à 12 livres.....37c

Longes non préparées, 12 à 18 livres.....34c

## NOTE

Les prix ci-dessus donnés sont sujets à changements sans avis, et toute commande pour l'un ou l'autre des produits ci-dessus énumérés est toujours sujette à acceptation à Montréal.

## CONDITIONS

Strictement comptant. Le montant d'argent nécessaire doit toujours accompagner la commande.

Frais de livraison et de transport au compte de l'acheteur.

S'adresser à :

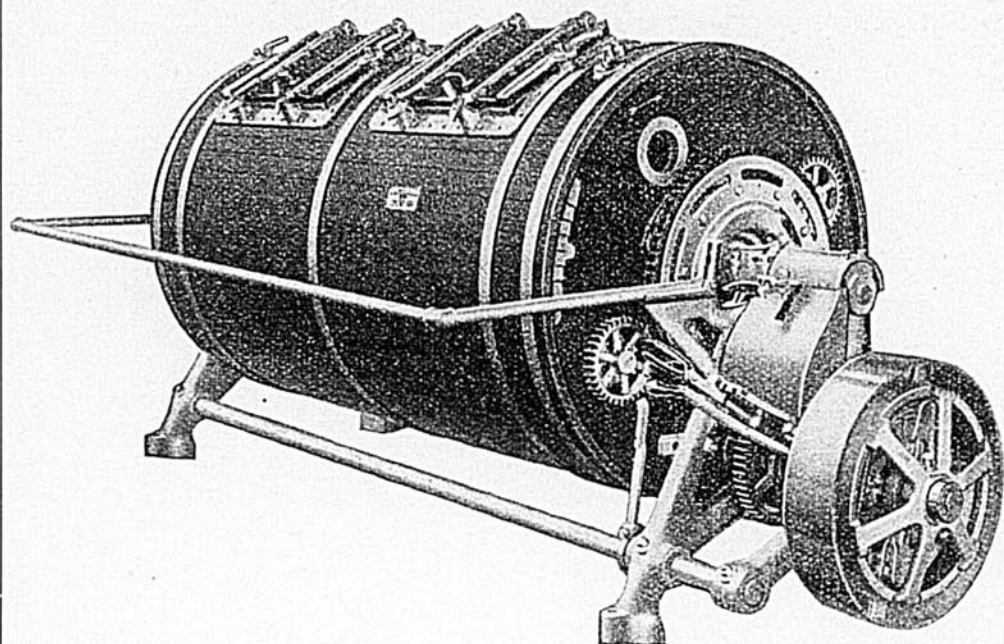
**La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec,**

63, rue William Montréal.

Commission des Vivres du Canada. Licence No 9—10920

16

# Les barattes-malaxeurs combinées Alpha sont, de toutes les machines connues, celles qui font le baratage le plus complet.



Baratte-malaxeur combinée Alpha Nos 60 et 80.

**L**A GRANDEUR de l'espace libre à l'intérieur du cylindre de la baratte-malaxeur combinée ALPHA fait donner à la crème une plus forte secousse; c'est ce qui permet à l'ALPHA de faire le plus parfait baratage possible.

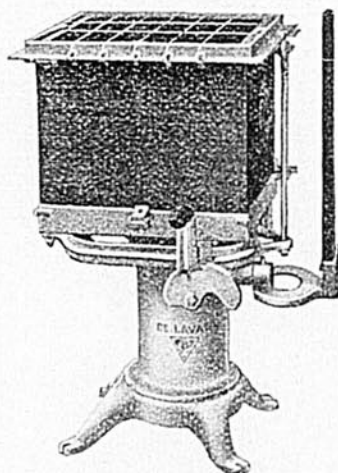
Mais ce n'est pas là le seul caractère de supériorité de l'ALPHA. Un autre de ses précieux avantages, c'est que tout le travail de baratage se fait à couvert. Le fabricant a donc le contrôle absolu des germes de moisissure; puis le beurre est durant la fabrication protégé des mouches, de la chaleur et, en même temps, de l'atmosphère souvent contaminée des salles de baratage.

Cela vous portera profit d'étudier l'ALPHA.

## Machines hydrauliques Alpha pour couper le beurre.

C'est le dernier perfectionnement dans la fabrication de ces machines. Son fonctionnement est sûr; il ne saurait y avoir de déplacement, non plus qu'aucune secousse ni mouvement saccadé du mécanisme.

L'ALPHA fait le même travail mieux qu'aucune autre grosse machine à couper le beurre n'a jamais pu faire.



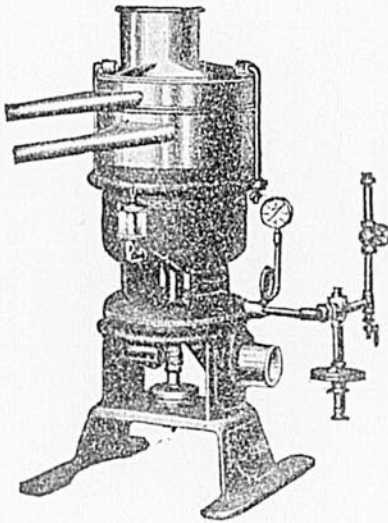
Machine hydraulique Alpha  
pour couper le beurre.

# THE DE LAVAL COMPANY Limited

Les plus grands manufacturiers d'appareils de laiteries au Canada.  
Seuls manufacturiers au Canada des célèbres écrémeuses DE LAVAL, et des  
Silos à fourrages verts IDEAL. Moteur à essences, barattes et malaxeurs Alpha  
MONTREAL - PETERBORO - WINNIPEG - VANCOUVER

# A MM. les Beurriers et Fromagers amis du progrès

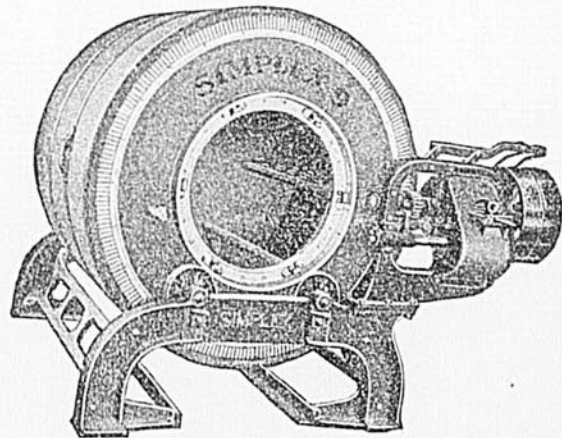
et soucieux de leurs intérêts et des intérêts de leurs patrons,  
nous offrons



Un centrifuge **SIMPLEX**, économique, simple, durable, pouvant servir pour le lait entier et le petit lait, moyennant l'échange d'une simple pièce de 25c et qui vous assurera toute la crème de tout votre lait.

Un pasteurisateur **SUCCESS**, qui vous permettra de mettre votre crème dans un état de parfaite conservation en attendant la fabrication du beurre, et de rendre uniforme la crème reçue des petits séparateurs. (Voir illustration dans Bulletins précédents.)

Une baratte **SIMPLEX**, qui vous donnera l'avantage de retirer tout le beurre de toute votre crème avec la facilité de travail qu'assure une machine laissant la fabrication visible.



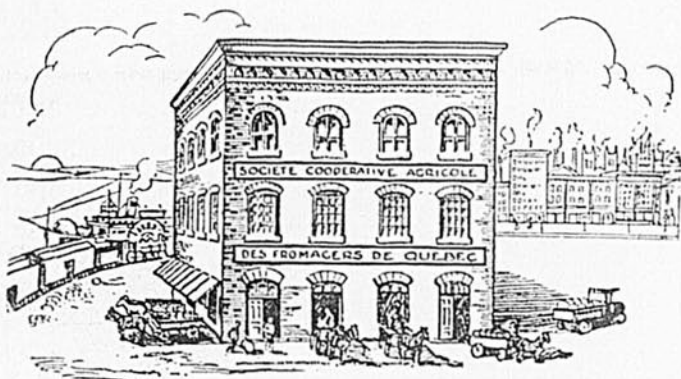
Aussi toutes autres machines des meilleures marques et les fournitures qui vous donneront entière satisfaction.

**AVEZ-VOUS ESSAYÉ LA PRESURE NADEAU ?  
AVEZ-VOUS EU NOS HUILES ?**

**B. TRUDEL & CIE, 38 Place Youville, Montreal**

Main 5570 — Westmount 4120 Demandes de renseignements appréciées

# “Du Producteur au Consommateur par la Coopération”



## Jusqu'au Premier Décembre Seulement

pourront bénéficier de l'escompte spécial de 5% les sociétaires qui paieront en entier leurs actions. Il ne reste donc que très peu de temps et afin de ne pas s'exposer à arriver en retard, le plus sûr moyen est de faire remise sans délai du montant nécessaire.

Peut-être n'êtes vous pas certain de la somme qui reste à verser? Veuillez nous en avertir: nous nous ferons un plaisir de vous donner tous les détails nécessaires.

Il ne faut pas oublier que le prochain dividende qui sera distribué aux sociétaires et dont le taux égalera certainement celui de l'an dernier, sera réparti sur tout le capital payé avant le premier décembre 1918.

“La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec”

57 - 59 - 61 - 63, rue William, Montréal.

M. T. X. Doherty,  
Int'l Institute Commissioner,  
Department of Agriculture,  
Ottawa, Ont.